

Soussigné, déclare par la présente que :

- les marchandises qui sont produites, stockées, expédiées ou transportées sur ordre de l'Opérateur Economique Agréé (AEO) ou qui sont livrées à AEO ou qui sont enlevées des locaux AEO aux fins de livraison,
 - sont produites, stockées, préparées et chargées dans des locaux commerciaux sécurisés ainsi que dans des lieux de chargement et d'expédition sécurisés
 - sont protégées contre l'intrusion non autorisée lors de la production, du stockage, de la préparation, du chargement et du transport.
- le personnel affecté à la production, au stockage, à la manutention, à la préparation, au chargement et au transport de ces marchandises, est fiable en matière de sécurité et de sûreté
- les partenaires commerciaux agissant pour notre entreprise sont informés qu'ils doivent également assurer la sécurité de la chaîne logistique internationale en appliquant les mesures précitées
- toute information commerciale fournie est traitée confidentiellement
- ils ont tous les permis nécessaires et se conforment à toutes les lois applicables à l'exécution du contrat et ils acceptent la responsabilité, les coûts et autres conséquences en cas de contravention
- si le partenaire commercial est une entreprise de transport, cette entreprise déclare qu'elle fera toujours le contrôle en 7 points – En cas de transport de conteneurs et de camions fermés: (1) paroi avant ; (2) côté gauche; (3) côté droit ; (4) étage ; (5) plafond/toit (6) portes intérieures et extérieures ; (7) extérieur et bas ; en même temps que le plombage (attacher le plomb), le numéro du conteneur et son type.
- il garantit de ne jamais admettre, accepter ou contracter les sous-traitants, grâce aux plateformes d'échanges de transport, ou bourses de fret par internet quelconques
- les heures d'attente seront communiqués dans les 24 heures, mentionnés expressément sur les documents CMR et seront également dûment signés pour accord/cachets par le client.
- les lettres de voiture requises seront rédigées et que les prescriptions légales en matière de quantités et de dimensions, de sécurité de chargement, de durées de conduite et de repos et de limitation de vitesse seront appliquées
- chaque incident ou anomalie sera rapporté immédiatement
- comme transporteur de marchandises dangereuses (le cas échéant), une observation stricte de la réglementation/des documents en question sera imposée/assurée.
- tous les transports effectués sont soumis aux dispositions des conventions internationales et de la législation obligatoire qui s'appliquent au transport en question.

Le non-respect de ces règles de sécurité strictes peut entraîner la fin de la coopération.